

BLOC DE BOITES AUX LETTRES COLLECTIVES EXTÉRIEURES GRADE 5 NF D 27-405



Porte collective :

- En tube galvanisé mécano-soudé de section 20x20

Serrure :

- Serrure provisoire en laiton poli

Structure :

- Interchangeable, ouverture à la française
- Charnière axe Ø 6 mm

Coffre de serrure multiplis :

- Verrouillage par fermeture multi-ancrage à tringle (2 points d'ancrage)
- Tringle déjà montée
- Peinture polyester, 20 coloris disponibles et autres RAL en option

Portillon individuel :

- Embouti, interchangeable, en tôle d'acier galvanisé 14/10ème
- Fenêtre d'introduction du courrier avec volet avec herse antivol
- Charnière intégrée et fonction antidégondage
- Porte-étiquette en polycarbonate, affleurant et inviolable en façade (100x25 mm)
- Serrure à paillettes, en alliage de zinc, 500 combinaisons sécurisées, fournie avec 2 clés
- Fermeture par came batteuse renforcée de 3.5mm d'épaisseur
- Antivandalisme Grade 5 = résistance à l'arrachement : 120 kg (voir schéma cidessous)

Coffre du bloc :

- En tôle d'acier galvanisé 10/10ème
- Traitement anticorrosion suivant la norme NF D 27-405 et NF EN 1670
- Dispositions de 2 à 20 boîtes
- Garantie anticorrosion 10 ans



Les grades de résistance au vandalisme

Les boîtes aux lettres collectives doivent résister aux essais d'ouverture en force côté serrure et côté charnière (A), ainsi qu'à l'essai d'arrachement par la fenêtre d'introduction du courrier (B).

En fonction du résultat des essais, s'obtient le classement suivant :

- grade 1 : effraction grade 1 de la norme + (B = 15 kg)
- grade 2 : vandalisme grade 2 de la norme + (B = 22 kg)
- **grade 3 : vandalisme** **(C = 20 kg) (A = 40 kg) + (B = 22 kg)**
- grade 4 : vandalisme (C = 20 kg) (A = 50 kg) + (B = 90 kg)
- **grade 5 : vandalisme** **(C = 20 kg) (A = 40 kg) + (B = 120 kg)**

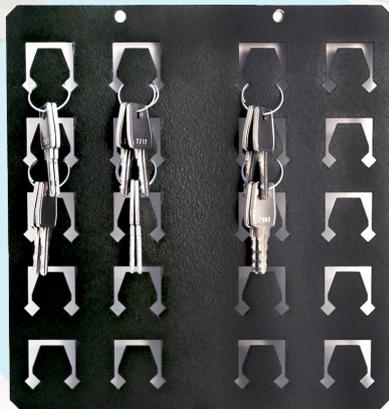
NOUVEAU**SERRURE PROVISOIRE EN LAITON POLI****Tringle et serrure provisoire déjà montées**

→ Le bloc est opérationnel immédiatement !

i PENSEZ-Y

Pour garantir la délivrance du courrier par les services postaux, il est nécessaire de remplacer la serrure provisoire par une serrure définitive normalisée, fournie gratuitement par La Poste.

- Pour un immeuble neuf : la demande de raccordement postal est à faire auprès du bureau de poste local.
- En cas de rénovation, il suffit de récupérer la serrure normalisée La Poste installée sur le bloc remplacé.

**PRATIQUE !**

Les blocs sont livrés avec un tableau de clés.

Un accessoire indispensable pour organiser le rangement des clés de votre bloc de boîtes aux lettres collectives.

L'emplacement des clés sur le tableau correspond à l'emplacement des boîtes dans le bloc.

